

2007/8578 - Lancement de la procédure d'appel d'offres pour la fourniture de repas dans les écoles primaires publiques de la Ville de Lyon pour la période 2008/2012 (Direction de l'Education) (BMO du 10/12/2007, p. 2272)

Rapporteur : M. TETE Etienne

M. TETE Etienne, rapporteur : Il s'agit du lancement de la procédure d'appel d'offres pour la fourniture de repas dans les écoles primaires publiques de la Ville de Lyon pour la période 2008/2012.

Sur ce dossier aussi et j'espère (puisque cela a été demandé, comme le précédent en Commission Administration générale) que vous avez bien reçu le cahier des charges, les services s'y étaient engagés ?

Mme DECIEUX Pascale : Oui, nous l'avons reçu.

M. TETE Etienne, Adjoint : Vous l'avez reçu ! Ah, cela a marché ici. Il y a des fois cela marche, d'autres pas ! Réjouissons-nous quand cela marche !

Bien sûr, les deux points essentiels de ce cahier des charges, au-delà des formules traditionnelles des cahiers des charges, comme vous l'avez souligné, cela vous sera probablement souligné par le débat qui viendra, c'est au niveau de la présentation, un certain nombre de possibilités en option sur le bio pour permettre d'aller plus loin que ce que nous faisons aujourd'hui sur le bio, puisqu'à peu près 5 % de l'ensemble du marché est déjà réalisé en bio et que nous irons plus loin avec les options.

L'autre disposition, c'est l'organisation de repas sans viande, comme la presse s'en est fait largement l'écho. Donc, c'est dans ce cadre que se lance une nouvelle procédure pour améliorer la qualité du service aux enfants en matière de cantine scolaire.

M. HUGUET Patrick, Maire du 3^e arrondissement : Monsieur le Maire, chers Collègues, je ne parlerai pas cinq minutes. Tout d'abord pour ce qui concerne le Groupe UMP nous ne participerons pas à ce vote et je n'ai pas très envie non plus de débattre de quelque chose qui a déjà été annoncé il y a trois mois, dans toutes les presses nationales et locales, comme une grande victoire.

J'ai entendu M. Fournel, tout du moins lu M. Fournel, sur toutes les dépêches, que Lyon allait mettre en place la possibilité d'un menu sans viande dans les cantines scolaires et M. Tête l'a rappelé, le problème le plus important : un menu sans viande.

Je suis surpris d'abord de cette annonce, puisque nous débattons ce soir. Donc, si annonce il devait y avoir, c'était après le débat de ce soir ! C'est la raison pour laquelle nous ne participerons pas au vote. Monsieur l'Adjoint, une fois de plus, vous démontrez le peu de cas qui est fait de l'Opposition sur un sujet qui est très difficile et sensible, parce que

c'est le sujet de la laïcité à l'école. Je crois que c'est un thème où nous devons tous nous retrouver, ensemble.

Mais, vous avez préféré œuvrer en secret –puisque j'ai lu cela aussi-, dans le secret des réunions privées et avec des arguments qui ne sont pas recevables au niveau d'une vraie réflexion sur la laïcité, le motif principal évoqué étant que certaines familles minoritaires ont entraîné la Ville au Tribunal administratif au motif que la viande touchait les légumes.

Si vous nous aviez proposé un menu sans viande, parce qu'il était moins discriminant que le menu sans porc, nous vous aurions soutenu, mais là vous avez, d'une certaine façon, gravi un échelon face à des revendications qui sont certes légitimes pour les communautés religieuses, mais irrecevables pour l'école laïque. Et pourtant, contrairement à vous, nous soutenons toutes les communautés religieuses, nous soutenons l'école privée religieuse et nous ferons tout pour que, quelles que soient les religions, celles-ci puissent s'exprimer dans le cadre de la sphère privée.

J'ai reçu le journal des DDEN, et je suis quand même surpris que les DDEN (Délégués Départementaux de l'Education Nationale) écrivent dans leur lettre interne : « Nous n'avons pas été associés et nous ne sommes pas d'accord. »

Je crois que vous avez voulu, avec ce dossier, et je vous le dis avec beaucoup de tristesse, parce que la laïcité est vraiment un thème sur lequel on peut se retrouver, je crois que vous avez voulu faire un « coup » électoral. Vous avez annoncé cette mesure médiatiquement comme on n'a jamais vu cela. A Lyon, toutes les dépêches disaient la même chose : c'est fait, il y a un menu sans viande ! Avec l'explication que vous avez donnée alors à chaque fois : parce que certains parents attaquent la Ville au motif que la viande touche les légumes.

(Protestations de M. Fournel.)

C'est ce qui est écrit Monsieur Fournel ! Et c'est la communication que vous avez menée ! Sinon, vous allez essayer de nous expliquer pourquoi vous avez répondu favorablement !

M. LE MAIRE : Il va vous expliquer à mon avis !

M. HUGUET Patrick : Nous ne participerons donc pas, ni au vote, le débat je l'ai un peu entamé, mais au moins que cela puisse animer un peu votre réflexion, mais nous vous laissons seul face à votre décision.

Mme GOUZOU-TESTUD Guylaine, Adjointe : Je voulais intervenir sur l'autre volet du dossier, je voulais souligner la gestion bien sûr exemplaire de ce dossier, qui ne stigmatise pas les enfants selon le choix religieux de leurs parents et qui laisse place à la découverte.

Mais mon intervention porte sur l'option bio et je note donc que le Groupe UMP ne participe pas au vote pour l'augmentation à 50 % du bio dans la restauration scolaire à Lyon. Pourtant, c'est bien au-delà, chers Collègues, des préconisations de Jean-Louis Borloo durant le Grenelle de l'Environnement et c'est une véritable avancée politique.

Lyon a considérablement évolué grâce au travail engagé par les élus et les services et grâce au travail que nous menons avec les villes européennes depuis Porto dans le cadre des Eurocités sur ce dossier.

Durant ce mandat, nous avons eu, je crois, le souffle qu'il fallait pour concrétiser une vraie politique de développement durable dans la restauration scolaire.

Les parents d'élèves, les enfants, les Lyonnais, dont je fais partie, et nous tous, du moins je le pensais jusqu'à ce soir, nous en sommes satisfaits.

Ces préconisations qui paraissaient farfelues, il y a quelques années encore, sont devenues incontournables et ce n'est pas une question de discours : les filières régionales grâce à ce marché s'organisent pour pouvoir répondre. Elles se structurent pour répondre en circuit court et suscitent de nouvelles énergies et de nouvelles générations d'agriculteurs, qui vont vers une agriculture biologique.

Il ne s'agit pas de promouvoir une écologie dogmatique, bien au contraire, il s'agit de promouvoir une alimentation respectueuse de l'Homme et de son environnement, une alimentation respectueuse des enfants dans notre restauration scolaire à Lyon.

De notre point de vue, ce marché est exemplaire et nous nous en félicitons. Je vous remercie.

M. LE MAIRE : Merci bien. Monsieur Fournel, accusé, levez-vous !

M. FOURNEL Yves, Adjoint : Je voudrais répondre sur l'ensemble des deux sujets, rapidement chers Collègues, puisque vous êtes intervenus là-dessus. Quand même, sur la filière biologique, annoncer, comme cela a été fait au Grenelle de l'Environnement, 20 % des repas biologiques, en sachant qu'il y a certaines composantes de ces repas pour lesquels les filières ne sont pas encore organisées, est une forme de démagogie !

Effectivement, ensemble, nous avons fait le travail avec les filières professionnelles, pour identifier là où on pouvait progresser sensiblement, et ne pas se contenter de 20 % mais passer à 50 %. C'est-à-dire que les propositions qui sont dans le cahier des charges sont non seulement des propositions ambitieuses, mais aussi réalistes par rapport à l'état des filières.

Je ne me suis pas contenté de lire le journal des DDEN, je les ai rencontrés et après explications, ils ont donné leur accord aux propositions que nous avons faites. C'est le premier point pour votre information.

Pour ce qui est du secret, peut-être que tous les Adjointes n'ont pas participé aux réunions mensuelles qui ont précédé l'annonce de cette modification du cahier des charges de la Ville de Lyon, mais j'avais averti avant toute publication, les adjoints responsables de l'éducation de toutes les Mairies d'arrondissement qui ont bien voulu se déplacer, à la réunion mensuelle de septembre.

Donc, il n'y a eu aucun secret là-dessus. Et que n'aurait-on dit si on avait déposé un cahier des charges pour les entreprises sans informer au préalable sur les contenus. Donc, si on avait rien annoncé, vous nous auriez dit : il n'y a pas eu de concertation, et si on rend public on nous dit : « on méprise le Conseil municipal ». On ne sait plus comment faire, ni à quel saint se vouer, si je puis dire.

Sur la méthode, je voudrais rappeler quand même qu'il y a des réalités qui s'imposent. Il ne s'agit pas de faire plaisir à tel ou tel, encore moins de porter atteinte à la laïcité, mais de se préoccuper de la santé et de la nutrition de nos enfants.

Une mesure qui avait été adoptée dans le milieu des années 1960, à savoir proposer une option « menu sans porc », correspondait peut-être à l'époque à une demande. Mais, année après année, cette mesure était critiquée. Et on a constaté que malgré cette mesure dans un certain nombre de quartiers, 20, 25, 40 % des enfants, ce n'est pas un ou deux Monsieur Huguet, ne mangent pas de plat principal, on peut certes rester insensible à cette question, mais on peut aussi s'interroger.

Nous avons été saisis par les associations de défense de Droits de l'Homme. Et nous n'avons pas eu d'a priori. Nous avons, avec l'aide de la LICRA,

Des élus : Ha !

M. FOURNEL Yves : Je le dis, on a travaillé avec les associations. Avec l'aide de la LICRA, on a rassemblé l'ensemble des grandes associations, comme la Fédération des Œuvres Laïques, qui, quand même, ne peut pas être soupçonnée d'agir contre la laïcité, l'Association SOS Racisme, le MRAP, la Ligue des Droits de l'Homme et également l'ensemble des responsables religieux, toutes religions confondues au plus niveau régional.

Nous avons eu deux réunions : une en juillet, une en septembre. Dans la première, chacun s'est exprimé et a affirmé ses convictions et en s'écoutant les uns et les autres, on a pu constater qu'il

était impossible, en tout cas pas souhaitable dans l'école publique et laïque de satisfaire à l'ensemble des prescriptions des uns et des autres, et on a convenu que dans l'école publique, il était nécessaire de trouver les meilleures conditions du vivre ensemble. Et à la proposition qui émergeait des services sur cette discussion, à savoir de proposer, non pas un menu avec tel ou tel type de préparation préconisé par telle ou telle religion, mais un menu complet sans viande, respectant les prescriptions sur le plan de la nutrition dans la restauration scolaire, il s'est trouvé que l'on a pu construire un consensus général, aussi bien des associations laïques que des responsables religieux, chacun des responsables religieux concernés n'étant pas forcément satisfait à 100 % par rapport à ses préoccupations originelles, mais convenant que dans l'école publique c'était la meilleure solution, pour à la fois respecter les caractéristiques du service public et en même temps tenir compte de la diversité des enfants, tout en ayant la préoccupation de la santé publique.

Ecoutez, je ne veux pas bouder mon plaisir quand il y a un tel consensus sur une question qui n'était pas si facile que cela à résoudre. Sachez que parallèlement nous avons fait un travail avec deux fédérations de parents d'élèves sur ce cahier des charges à plusieurs reprises, que les élus d'arrondissements avaient été informés. Donc, je ne crois pas que cela se soit fait comme il a été dit dans le plus grand secret. Et permettez-moi une réflexion d'élu très soucieux du respect de la laïcité, je préfère du point de vue de la laïcité un menu complet sans viande à un menu sans porc, parce qu'il était lui-même attaqué comme étant discriminant.

Voilà donc, chers Collègues. Donc, en tout cas, il n'y aura pas d'obligation, puisqu'il y aura je le rappelle, une modalité de choix des parents, qui pourront, soit choisir à l'année le menu classique ou le menu sans viande, soit par cycle de six semaines en ayant connaissance des menus, de pouvoir choisir jour par jour, le menu qu'ils souhaitent avoir pour les enfants.

Voilà, si c'est cela porter atteinte à la laïcité, je crois qu'on en a pas la même lecture.

M. LE MAIRE : Ecoutez, demain, de toute façon, la question sera réglée. Je crois que sur l'ensemble de ces bancs, il y a eu un consensus, il a été décidé que demain, nous n'aurons plus de restaurants scolaires, mais effectivement, des possibilités de self-service. Cela veut dire qu'il y aura des plats différents.

Qu'il y ait un plat avec de la viande et un plat sans viande, franchement, je ne vois pas ce qu'il y a d'extrêmement choquant dans le fait de proposer ce plat aux familles lyonnaises. Si cela peut, en plus, convenir à leur spiritualité personnelle, franchement, moi qui suis un laïc convaincu, je n'y vois aucun inconvénient.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées à la majorité.

(Adopté.)

(Le Groupe UMP s'est abstenu.)